

**Association « Les Amis de Mary Cassatt »**  
Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10/02/2018

La réunion se tient, sous la présidence de Caroline Chaineaud, dans les locaux de la mairie du Mesnil Théribus, siège de l'Association.

Caroline Chaineaud déclare la séance ouverte à 11 h 30.

Elle remercie toutes les personnes présentes. Elle salue Madame Delande, Maire de la commune, les membres du conseil municipal du Mesnil Théribus, ainsi que Monsieur Bertrand Gernez, président nouvellement élu de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, et tous les membres présents de l'Association.

A l'ordre du jour, figurent les points suivants :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Election de nouveaux membres au Bureau du Conseil d'administration
- Perspectives et nouveaux projets
- Présentation du site internet de l'Association
- Communication de Michel Tacon à propos de son voyage aux Etats-Unis

Le quorum étant atteint, la tenue de l'assemblée générale est valide.

### **Rapport moral (Caroline Chaineaud)**

C.Chaineaud remercie Mme le Maire du Mesnil Théribus qui nous accueille dans les locaux de la Mairie, et tous les participants présents en grand nombre.

Cette assemblée générale est la seconde qui se tient depuis le décès de Jean Pierre Chaineaud.

Après sa disparition brutale, le défi de faire vivre cette association, qui devait beaucoup à son charisme, au projet qu'il avait développé, a dû être relevé.

Au cours de l'année 2017, les dossiers en cours ont été repris : cela a nécessité de retracer l'historique des rencontres que Jean Pierre Chaineaud avait faites, des démarches qu'il avait entamées, des contacts qu'il avait noués.

L'année passée a donc été une année de mise à niveau, dans la continuité des actions engagées par J.P.Chaineaud et par l'ensemble de l'Association.

Durant ces derniers mois, et grâce au soutien d'Anatole Mellier, membre du conseil municipal de la commune, nous avons pu créer le site internet de l'Association, qui est désormais fonctionnel et peut être consulté.

Les liens qui nous unissent à l'Association du Moulin Vert sont demeurés actifs. Une rencontre de Caroline Chaineaud, accompagnée par Marie-Christine Maufus, a été l'occasion de lui faire part de la continuité de nos projets, et de notre poursuite des engagements pris précédemment : il nous a été confirmé que le Moulin Vert souhaitait toujours nous vendre le château de Beaufresne, pour que nous puissions y mener le projet de centre artistique et culturel. Nous avons une année pour réunir les fonds nécessaires à l'acquisition.

La mission qui avait été confiée à Caroline Chaineaud - poursuivre le projet élaboré au cours des années précédentes par J.P.Chaineaud et les membres de l'Association, toujours d'actualité - a été menée à bien. Le site internet, désormais en ligne, est une belle carte de visite et deviendra une référence

Les activités professionnelles de notre Présidente ne lui permettent de continuer à assumer cette charge. L'Association, confiée à une nouvelle présidence, est saine et viable. Le défi à relever est de taille. C.Chaineaud compte sur tous les membres pour que le projet aboutisse.

Notre Présidente souhaite longue vie à l'Association des Amis de Mary Cassatt.

Après cet exposé, applaudi par les membres présents, C.Chaineaud demande à l'Assemblée l'approbation du rapport moral, qui est adopté à l'unanimité.

### **Rapport financier (Caroline Chaineaud)**

Notre présidente porte à la connaissance de l'Assemblée les données du rapport financier. Affecté par des problèmes de santé, P.Lansoy ne peut malheureusement plus conserver le poste de trésorier.

- compte courant : il présentait un solde positif de 3952,41 euros au 31/12/2016.

Un virement interne de 3000 euros a été fait sur le compte sur livret.

Les dépenses ont été de 39,92 euros (frais bancaires) et de 79 euros (assurance).

Les recettes ont été de 350 euros (cotisations).

Le solde positif est de 1183,49 euros au 31/12/2017.

- compte sur livret : le solde positif était de 1768,19 euros au 31/12/2016.

Il n'y a pas eu de dépenses.

Deux virements (3000 et 100 euros) ont été faits sur ce compte.

Le solde positif est de 4868,16 euros au 31/12/2017.

C.Chaineaud demande l'approbation par vote. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

### **Election de nouveaux membres au bureau du Conseil d'administration**

Marie-Christine Maufus ne souhaitant pas devenir présidente, Caroline Chaineaud propose la candidature de Marijke Chaineaud.

Marijke Chaineaud fait part de sa volonté de faire évoluer favorablement la situation compliquée qui est la nôtre actuellement, en maintenant l'action mise au point par J.P.Chaineaud.

Ph.Lansoy devant cesser son activité, Christian Barbé a accepté de prendre le poste de trésorier.

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Marijke Chaineaud est désormais présidente de l'Association, Christian Barbé en étant le trésorier.

### **Site internet de l'Association**

La mise en place du site internet a été faite par Anatole Mellier, qui en est le Web Master. Marie Christine Maufus remercie vivement A.Mellier pour sa compétence, et le gros travail qu'il a effectué.

Le contenu du site a été travaillé par C.Chaineaud et M.C.Maufus.

Il est consultable ([// cassatt-mesnil-theribus.org/](http://cassatt-mesnil-theribus.org/)).

Anatole Mellier projette quelques pages significatives du site qu'il a construit. On ne peut que se montrer admiratif pour le travail réalisé (l'information sur le site est déjà très riche) avec l'aide de M.C.Maufus et de C.Chaineaud, pour la qualité de l'illustration et des informations proposées.

### **Perspectives et Projets pour 2018**

#### **"Actualité" Mary Cassatt**

Une exposition va se tenir au Musée Jacquemart-André, à Paris à partir du 9 mars 2018.

M.C.Maufus a pris contact avec la commissaire de cette exposition.

Une émission a été consacrée à l'artiste par la chaîne Arte. Tous ces événements montrent la nécessité d'une approche médiatique très large, qui ne serait pas basée uniquement sur Mary Cassatt.

Marijke Chaineaud rappelle que Mary Cassatt a beaucoup contribué à faire connaître les impressionnistes aux USA, en particulier en intervenant dans la vente des tableaux auprès de ses compatriotes.

### **Devenir du château de Beaufresne**

C'est la pièce maîtresse du projet.

L'acquisition en sera difficile avec les seules collectivités locales, qui n'ont actuellement pas de moyens financiers. En ce qui concerne une intervention éventuelle de la communauté de communes du Vexin-Thelle, le Président Gernez souligne toutes les ambiguïtés liées en particulier au rattachement à court terme de la commune du Mesnil Théribus à une autre communauté de communes. Cela complique les choses.

C.Chaineaud revient sur la délimitation du terrain qui serait cédé avec le château, et sur l'estimation qui sera faite. L'information est à compléter sur ce point.

Mr Gernez, à ce propos, précise que faire jouer le droit de préemption ne signifie pas que l'on achète le bien concerné.

L'approche financière de ce dossier est difficile. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de récolter des fonds. Quelles collectivités seraient susceptibles de nous aider ? A ce moment, malheureusement, les réticences sont nombreuses.

Enfin, il faut reprendre l'approche conceptuelle du projet, en précisant le cadre.

Michel Chacon s'interroge justement sur la nature du projet.

D'autres idées sont émises : location par l'Association, utilisation des locaux pour y installer une résidence pour artistes, gîtes, etc ..

Pour C.Chaineaud, on ne peut pas communiquer les projets avant qu'ils ne soient formalisés!

### **Communication de Michel Chacon à propos de son voyage aux USA**

Michel Chacon a mis à profit un voyage aux USA, à visées familiales, pour se rendre dans deux des villes qui sont essentielles dans l'histoire de Mary Cassatt : Pittsburg et Philadelphie, où la famille de l'artiste et elle-même ont vécu. S'il ne subsiste pas, malheureusement, de bâtiments patrimoniaux, les Ecoles où elle a étudié sont associées à des musées renfermant des oeuvres de Mary Cassatt. Le Philadelphia Museum of Arts renferme une très belle collection d'oeuvres de l'artiste.

A la suite de cette très intéressante présentation, Marie-Christine Maufus souhaite que M.Chacon mette à notre disposition un condensé de son intervention, illustré de photographies, qui serait le bienvenu sur notre site dans le paragraphe "actualités".

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente Marijke Chaineaud remercie vivement Caroline Chaineaud - qui a assumé la charge de la présidence de l'Association pendant l'année écoulée dans des conditions difficiles- et tous les membres participants. Marijke Chaineaud déclare close la séance à 13 heures, et convie tous les participants à prendre le verre de l'amitié.

**Marijke Chaineaud, présidente**

**C.Chaineaud, "past"-présidente de l'Association**

